

AVIS DE TEMPÊTE CÉVENOLE

ENVIRONNEMENT, SANTÉ, PAYSAGES, PATRIMOINE

Décembre 2013 – Janvier 2014

Transition énergétique: de quoi l'Ardèche a-t-elle besoin?

Dans son éditorial du dernier numéro de RELIEFS (#1), magazine du Conseil Général de l'Ardèche, Mr Hervé Saulignac, président du Conseil Général, salue à juste titre la combativité et la détermination des Ardéchois dans leur opposition à l'exploitation des gaz de schiste. Il poursuit encore fort justement en soulignant que **"la propension à résister ne sert à rien si elle ne s'accompagne pas d'une même propension à faire naître alternativement des ambitions collectives"**, et appelle de ses vœux un **"nouveau modèle de développement"** (c'est le titre de l'éditorial) dans lequel *"le développement économique et social ne se fera pas au détriment de l'environnement mais grâce à lui"*.

Ce discours est dûment volontariste, et habilement à l'unisson de la double préoccupation de nos concitoyens: inquiétudes sur le plan économique et souci de la préservation de l'environnement. Mais il peut susciter aussi bien le scepticisme que l'enthousiasme, d'autant plus chez ceux qui constatent que les tentatives, ces trente dernières années, pour concilier l'économique et l'environnemental, sont allées pour l'essentiel de cafouillage en déconvenue, conduisant à la situation actuelle de double crise économique et écologique.

Alors, aurions-nous, ici et maintenant, découvert la formule qui convient? Y-a-t-il véritablement une vision ardéchoise pour sortir de l'impasse dans laquelle nous sommes collectivement engagés?

Résistance ardéchoise:

Il faut avant toute chose mettre en perspective ce concept de résistance ardéchoise. Si la mobilisation contre les gaz de schiste a été effectivement remarquable, force est de constater que l'Ardèche n'a pas su, de tout temps, résister à tout.

Seul département de France sans autoroute, nous n'avons pas pour autant mieux géré qu'ailleurs l'envahissement de notre urbanisme par l'automobile. Et peut-on dire autre chose de la périurbanisation résidentielle et commerciale des dernières décennies? Quelle résistance à l'enlaidissement des abords de nos villes? N'y a-t-il pas là un contrexemple douloureux d'équilibre entre développement et environnement?

Que dire de même de la destruction progressive, remontant à la période de l'exode rural, de dizaines de milliers d'unités foncières agricoles au titre d'une dynamique foncière qui n'est en définitive adaptée ni à l'économie, ni à l'environnement de notre région?

Par ailleurs, de nombreuses résistances restent pour l'essentiel cantonnées à la société civile et, faute de relais ou de soutiens institutionnels et politiques, peinent à produire l'effet de levier nécessaire pour véritablement façonner la destinée du territoire.

Ainsi, le militantisme anti-nucléaire a réussi à alerter largement l'opinion sur les risques et les coûts inhérents à cette filière, mais n'a pas suscité, au niveau du département, un positionnement collectif fort concernant en premier lieu la centrale de Cruas.

De même, les associations contre l'éolien industriel et pour la défense des paysages ont pu, au cours des dix dernières années, faire obstacle à l'implantation de plusieurs centaines d'éoliennes industrielles dans notre département. Pour autant, l'Ardèche n'a pas su emboîter le pas des autres départements qui ont déjà pris officiellement leurs distances par rapport à cette filière énergétique intrusive et controversée (#2).

Et que dire de la résistance à l'agression permanente que constitue la multiplication des enseignes publicitaires, où les associations sont amenées à menacer d'attaquer en justice les préfets eux-mêmes, ce pour simplement faire enlever les panneaux illégaux!

Au niveau institutionnel, certaines instances ont vu le jour pour promouvoir l'intégration des dimensions économique et environnementale – notre Parc Naturel Régional par exemple. On y constate hélas aussi une sorte de demi-mesure permanente, symptomatique d'un rapport de forces biaisé en faveur des "impératifs" économiques: on s'y bat pour la préservation de l'environnement et du cadre de vie, mais on sent bien que le combat est inégal.

Nouveau modèle de développement?

Revenons à la substance de l'éditorial de Mr Saulignac: "*Un nouveau modèle de développement*". Mais quel bilan tire-t-on du modèle en vigueur jusqu'à présent? Et quelles insuffisances de ce modèle nous conduiraient aujourd'hui à en mettre en avant un nouveau? Il n'y aura *nouveau* modèle de développement qu'après qu'il y aura eu une critique raisonnée et approfondie de l'*ancien*.

Depuis près d'un quart de siècle - rapport Brundtland en 1987 (#3), nos sociétés se sont vouées au modèle dit du "*développement durable*". Issu des préoccupations environnementales de la société civile de l'époque, ce concept a fait l'objet d'une appropriation si complète par le milieu politique et institutionnel qu'on a été jusqu'à donner son nom à un ministère.

Les critiques du "*développement durable*", ou tout au moins de la façon dont il a été mis en œuvre, sont connues: le modèle n'a jamais dépassé sa contradiction idéologique fondamentale, à savoir le présupposé d'un développement matériel infini dans un monde fini. Ainsi il a prétendu concilier l'inconciliable.

Il a servi à donner une caution "*verte*" à des pratiques de développement qui sont restées obsédées par la production matérielle et irrespectueuses des équilibres sociaux et environnementaux, autant au niveau global que local. Il s'est avéré être un miroir aux alouettes qui a permis de canaliser et subordonner les aspirations et les énergies écologistes.

Ce diagnostic n'engage que nous; mais au fait, quel est celui de nos édiles ardéchois? Comment un "*nouveau modèle de développement*" évitera-t-il de n'être qu'un nouvel habillage, un "re-packaging" de l'ancien? Car déjà les critiques fusent selon lesquelles "*croissance verte*", "*3eme révolution industrielle*" et "*transition écologique*" ne seraient que les éléments de langage d'un nouveau cheval de Troie

ouvrant la voie au redéploiement des intérêts politico-industriels dans le contexte de l'économie financière mondialisée. Et servant accessoirement de concepts anxiolytiques pour la fraction croissante de la population affolée par l'horreur socio-environnementale qui se déploie progressivement sous ses yeux.

Si le nouveau modèle n'est pas un véritable dépassement de l'ancien, il est voué à être lui-même dépassé avant même d'avoir été déployé. Enfin, dans le contexte ardéchois, une vigilance particulière s'impose à l'égard de l'amalgame récurrent par lequel le "*nouveau modèle*" est assimilé à telle ou telle percée technologique (le concept de 3^e révolution industrielle (#4) est, de fait, entièrement basé sur cet amalgame). Car les percées technologiques à venir pourraient bien concerner y compris ... les techniques d'exploitation des gaz de schiste!

Transition énergétique en Ardèche: quels dénominateurs communs?

L'espoir qu'une transition énergétique en Ardèche puisse être véritablement maîtrisée par les acteurs territoriaux, plutôt qu'imposée de l'extérieur à la manière d'une colonisation, suppose un minimum de terrain d'entente a priori, un dénominateur commun partagé par les forces vives du département.

Ce dénominateur, cette perspective fédératrice, pourrait reposer sur un constat partagé concernant un certain nombre de crises et de critiques qui touchent à l'élaboration des politiques énergies-climat impactant le territoire:

Critique de l'approche descendante ("top-down") dans la définition des objectifs concernant l'énergie, le climat, l'environnement. La logique de déclinaison d'objectifs quantitatifs du niveau le plus élevé – Europe – au niveau le plus fin – la Région, le département, doit être reconsidérée, et complétée, voire supplantée par une démarche ascendante qui, partant de la réalité des territoires, et intégrant les potentialités, contraintes, objectifs, enjeux de ceux-ci, conduirait à formuler les objectifs globaux par aggrégation des ambitions locales.

Ce renversement, conforme au principe de subsidiarité, conduirait les territoires à se prendre en main davantage, au lieu de se figer dans des postures de tension et de résistance devant des politiques exogènes perçues d'emblée comme des menaces (cf les gaz de schiste).

Enfin, les objectifs établis au niveau territorial seraient peut-être plus modestes, mais aussi plus réalistes et plus riches de sens que des objectifs émis "*par la voie hiérarchique*" (les objectifs dits "3 x 20" au niveau européen, l'objectif de mix électrique à 50% de nucléaire au niveau national etc). Les objectifs "parachutés" peinent à susciter le niveau d'adhésion nécessaire à leur réalisation, car fondamentalement les citoyens ne s'y reconnaissent pas.

Critique de la financiarisation du secteur de l'énergie: "La Finance" n'est pas perçue comme étant au service de l'intérêt des populations, ni même au service des besoins vitaux de celles-ci. Dans le paradigme de l'économie financiarisée, le monde n'est que gisements de ressources - ressources énergétiques, ressources minières, ressources biologiques, ressources humaines etc.

Le mode opératoire de ce système à l'endroit de tout pouvoir territorial est de subordonner et/ou instrumentaliser celui-ci pour justifier et faciliter l'accès à ces gisements et leur exploitation à outrance. La simple affirmation d'une identité

territoriale est antinomique de cette logique d'accaparement: pour l'économie financiarisée, il n'y a aucun concept d'identité territoriale ardéchoise, avec les spécificités environnementales, culturelles etc qu'une telle identité suppose.

Parler de "*nouveau modèle*" à l'échelle départementale suppose que les forces vives du territoire, institutions, élus et société civile, affirment d'abord ensemble non pas un repli identitaire, mais la volonté de promouvoir une identité locale face au "rouleau compresseur" de la finance mondialisée.

Crise de légitimité du politique, des politiques énergie-climat, des politiques environnementales: les citoyens se sentent dépossédés de la capacité d'agir de façon effective sur leur cadre de vie, ce malgré l'abondance de droits fondamentaux codifiés pour leur permettre de contrôler leur environnement: Charte de l'Environnement, Convention d'Aarhus sur la participation du public dans les politiques et choix d'aménagement impactant l'environnement, Convention de Florence sur les paysages etc.

Ceci se traduit sur le terrain par une multiplication des résistances locales (collectifs anti-gaz de schiste, "zones à défendre"...), une multiplication des dossiers de santé environnementale, une multiplication des guerillas procédurières (gaz de schiste, éolien industriel...); sans parler de la désaffection et du ressentiment croissants au sein de la "majorité silencieuse".

Quelle que soit la filière énergétique que l'on considère, ancienne ou nouvelle, réputée nuisible ou réputée vertueuse, on constate et on déplore l'absence d'un processus démocratique à l'échelle territoriale permettant la tenue d'un débat correctement informé et la participation du public selon les chartes et conventions en vigueur.

En cela, la nouvelle donne énergétique des années 2010 (gaz de schiste, éolien, bois-énergie, méthanisation etc) se déploie à peu de chose près à l'identique du nucléaire dans les années 1970: dans et par le dirigisme.

Si un "*nouveau modèle*" prétend sérieusement à la "nouveau", il doit commencer par remettre les citoyens du territoire au cœur des politiques environnementales, et impliquer correctement le public dans l'élaboration de celles-ci.

Crise de notre modèle de développement et de société: la gouvernance mondiale sur les enjeux climatiques patine, alors que la compétition mondiale pour la main-mise sur les ressources s'accroît. Il n'y a aucune vision globale et globalement partagée, autre qu'incantatoire, de ce que devrait et pourrait être une transition écologique.

Dans un tel contexte, un territoire devrait-il accepter sans broncher des efforts, des dégâts potentiellement copieux, voire des sacrifices, sans perspective claire de l'intérêt général à long terme auxquels ces efforts, dégâts etc contribueraient? Ou le premier effort du territoire doit-il être de construire sa propre vision d'un "modèle décarboné" pour lui-même et pour le monde?

Transition énergétique: où en est le débat ardéchois?

Le Débat National sur la Transition Énergétique n'a débouché sur aucune résolution ni dépassement des crises et critiques ci-dessus. Spécifiquement, il ne résout rien concernant les enjeux territoriaux liés aux impacts, actuels et/ou éventuellement à

venir, du nucléaire, des gaz des schistes, de l'éolien industriel, de la filière bois-énergie etc. La synthèse entre d'une part les intérêts industriels et financiers, d'autre part les préoccupations environnementales, échoue dès qu'on aborde le niveau concret de l'élaboration des politiques.

Passons donc rapidement du débat national au débat local, et voyons comment progressent à la fois le discours et l'action sur les thématiques énergétiques et environnementales dans notre département. Pour s'en tenir à quelques aspects saillants, citons par exemple:

- les Assises Départementales de l'Energie, organisées par le Conseil Général à Privas, à l'automne 2011;
- la nouvelle Charte du PNR des Monts d'Ardèche finalisée cette année, ainsi que le Plan Climat-Energie réalisé par le PNRMA en 2012;
- la réflexion engagée par le collectif "Oui à la transition énergétique et écologique", réuni en forum à Villeneuve-de-Berg en Avril 2013;
- l'amorce de concertation initiée début 2013 par le Collectif EOLE 07 contre l'éolien industriel et pour la défense des paysages, qui a impliqué les Conseillers Régionaux ardéchois et le PNRMA;
- un certain nombre de réflexions pour cadrer et/ou dynamiser les filières bois-énergie et méthanisation, embryonnaires et sans structure véritable dans le département;
- une multitude d'initiatives locales, souvent expérimentales et à petite échelle, telles que coopératives photovoltaïques, petites turbines hydroélectriques, filières locales forêt-bois, projets d'architecture bioclimatique ou de rénovation thermique etc

Toutes ces démarches constituent autant d'ingrédients intéressants qui demandent seulement à être rapprochés au sein de ce qui pourrait être un débat riche et constructif. Ce débat serait ainsi à même de porter - en les fédérant, en les mettant en cohérence - l'ensemble des dynamiques et des aspirations qui imprègnent et animent le tissu territorial.

Vers une vision ardéchoise de la transition énergétique?

Dégageons-nous un instant de la pensée technocratique dominante en matière de transition énergétique (les technologies, les filières, les grands projets industriels, les gigawatts-heures à produire...), et envisageons plutôt une "vision ardéchoise" comme principalement la réponse à deux défis majeurs:

- 1.** que l'on soit capable de formuler une vision, non pas comme un concept vaguement onirique projeté dans un ailleurs de l'espace-temps, mais comme une **proposition concrète** ancrée dans la réalité ici et maintenant du territoire;
- 2.** qu'on puisse postuler, et donc qu'on sache définir, une identité ardéchoise en termes de **culture vivante**, à la fois héritière de la tradition et porteuse d'avenir, plutôt que comme une collection de clichés d'ordre folklorique ou kitsch entretenus de façon opportuniste par et pour le système marchand.

Essayons donc de donner corps à la vision en cristallisant la discussion autour de propositions à la fois concrètes et volontaristes. Par exemple:

- **"l'Ardèche = nature préservée"**?

La nature fait-elle partie du patrimoine ardéchois? Nos espaces naturels sont-ils constitutifs de l'identité ardéchoise? Si oui, sachant que l'industrie, lorsqu'elle entraîne l'artificialisation, ou active des techniques destructrices des milieux naturels, est une menace pour le capital naturel, **quelles sont la forme et l'échelle de travail industrielles adéquates**, au regard des enjeux et objectifs du territoire, pour chaque filière du mix énergétique territorial?

Concrètement par exemple, doit-on autoriser les centrales photovoltaïques en zone agricole et en milieu naturel, ou doit-on les limiter aux toits des bâtiments, aux parkings des supermarchés et aux friches industrielles?

- **"l'Ardèche "château d'eau" des énergies renouvelables"**?

La question ne se pose pas en termes de potentiel, puisque celui-ci est indubitable, mais plutôt dans les termes concrets suivants:

Quel est le juste équilibre **entre productions renouvelables affectées à la consommation locale et productions exportées** hors du département pour participer à l'équilibrage du mix de production aux niveaux régional et national? Comment gérer le curseur pour éviter à la fois l'approche "coloniale" dans laquelle l'aspiration légitime à l'autonomie territoriale est ignorée, et l'égoïsme territorial négateur des solidarités interterritoriales?

Concrètement par exemple, dans quelle mesure la filière bois-énergie locale doit-elle être calée sur la satisfaction des besoins locaux, ou au contraire largement ouverte au marché d'approvisionnement des chaufferies urbaines en Massif Central et des prochains générateurs géants en basse vallée du Rhône?

Concernant spécifiquement les productions intermittentes (éolien, solaire), quelle gestion prévoit-on de mettre en place – évacuation des sur-productions ou éventuelles solutions de stockage local, et filières de soutien pour équilibrer les périodes déficitaires? Ce à nouveau dans une perspective d'autonomie territoriale maximale.

- **"l'Ardèche terre d'"excellence environnementale"?"**

L'excellence environnementale est un slogan creux si notre action collective se limite à des expérimentations modèles, à quelques "projets-vitrines", aussi vertueux soient-ils. L'excellence environnementale implique avant tout une rigueur méthodologique permanente et tous azimuts dans la façon de gérer les impacts environnementaux.

S'il doit y avoir, en la matière, un particularisme départemental remarquable, il doit consister à **renchérir sur les critères règlementaires européens et nationaux** qui sont inadaptés et/ou insuffisants pour véritablement préserver la qualité environnementale locale.

Exemple simple: la moindre éolienne industrielle affecte nos paysages ardéchois souvent à 15, 20, 25 kilomètres à la ronde, et davantage encore la nuit par l'effet des clignotements. Dans ces conditions, en quoi consisterait une *"excellente"* intégration paysagère pour des éoliennes de 80, 120, 150m de haut? Et d'abord,

qu'en pensent les futurs visiteurs de la Grotte Chauvet que nous envisageons d'attirer vers l'arrière-pays ardéchois? La même chose que ceux qui aujourd'hui traversent à la hâte les Corbières ou le Lézou?

De façon générale, la simple *qualité* environnementale, sans même parler d'*excellence*, commence nécessairement par une rigoureuse prise en compte des impacts négatifs - économiques, environnementaux, socio-culturels - dans les projets de développement de nouvelles unités de production.

- "l'Ardèche = avant-garde de la transition écologique"?

Les cyniques ne manqueront pas d'interpréter le combat ardéchois contre les gaz de schiste comme une sorte de gigantesque réaction "NIMBY"; nous préférons être du côté des plus optimistes qui voudraient y voir le signal d'un début de **renoncement collectif au dogme de l'accroissement indéfini de la civilisation matérielle**.

Ce renoncement est fondamentalement vertueux et porteur d'avenir, mais se trouve pour l'instant coincé dans la camisole sémantique du mot "décroissance". Il y a là un chantier d'acculturation, défi qu'il appartient aux Ardéchois de relever, pour faire évoluer les mentalités, et faire comprendre que dire non aux dégradations environnementales, dire non à davantage d'artificialisation, dire non à l'extension sans fin des infrastructures et des réseaux, dire non aux formes industrielles en matière d'agriculture et de production énergétique, dire non à l'obsolescence programmée, ne veut pas dire sombrer dans le pessimisme, le passéisme ou le nihilisme, mais signale au contraire l'élan vers plus de véritable richesse, vers un avenir plus humain.

Pour une gouvernance énergétique territoriale:

Pour sortir de ses dilemmes énergétiques par le haut, l'Ardèche doit envisager de mettre en place au plus tôt un mécanisme permanent de gouvernance territoriale qui intègre les acteurs institutionnels, les collectivités locales, et les différents acteurs de la société civile.

Cette gouvernance doit prendre la forme d'un **forum permanent**, c'est-à-dire fonctionnant au fil de l'eau, car si des réunions ponctuelles, du type Assises de l'Energie, sont irremplaçables pour mettre en réseau les acteurs et catalyser les dynamiques, elles ne peuvent suffire à faire mûrir les actions et à maintenir le degré de concertation nécessaire à leur mise en œuvre – nouveau modèle ou pas, le diable sera toujours dans les détails.

Cette gouvernance traite de la question suivante: "**Comment mobiliser les ressources énergétiques, essentiellement renouvelables, du territoire:**

- **selon des modalités qui privilégient la satisfaction des besoins locaux et la recherche de l'autonomie énergétique territoriale;**

- **en préservant les espaces naturels, l'environnement et la santé des populations, et le patrimoine paysager, culturel, matériel et immatériel, ardéchois;**

- **en créant des opportunités pour l'économie territoriale dans le cadre d'une stratégie cohérente d'attractivité;**

- **en concourant à une vision à plus long terme de transition écologique au niveau local et global?'**

Cette gouvernance doit être soigneusement équilibrée si elle veut pouvoir fédérer l'ensemble des acteurs significatifs du territoire. Elle devrait être fondée sur l'écoute plutôt qu'animée par la recherche, l'exercice ou la conservation du pouvoir. Elle doit faire de la pratique démocratique non seulement une méthode, mais une fin en soi, car il n'y aura ni véritable transition énergétique, ni véritable "*nouveau modèle*", sans résorption des fractures, de la défiance et de la désaffection qui affligent aujourd'hui, comme ailleurs, la société ardéchoise.

Sources & Notes:

(#1)

<http://www.ardeche.fr/mediatheque/%E0%20consulter/Reliefs%20N60%20BD.pdf?07210015122013=>

(#2) par exemple l'Aude et la Lozère, dont les Conseils Généraux se sont opposés à tout nouveau développement éolien sur leur territoire au nom de la protection de leurs paysages. Article Le Monde du 8 Mars 2013:

http://www.lemonde.fr/planete/article/2013/03/08/en-languedoc-roussillon-l-eolien-se-heurte-aux-collectivites-locales_1845262_3244.html

(#3) http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/sites/odyssee-developpement-durable/files/5/rapport_brundtland.pdf

(#4) Jeremy Rifkin: "*La troisième révolution industrielle*", éd. Les Liens Qui Libèrent, Février 2012

ADTC - Avis De Tempête Cévenole
La Cabanelle, 07380 Saint-Cirgues-de-Prades
adtc@laposte.net
www.adtc07.com